

## COMMUNIQUE DE PRESSE 13/20

### ■ PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2012 DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER (CSSF)

Même si cela peut paraître surprenant par des temps aussi mouvementés, l'année 2012 semble avoir été pour la place financière de Luxembourg un instant de relative accalmie, peut-être un répit dans l'œil du cyclone.

En effet, le résultat opérationnel sous-jacent des banques établies sur la place est satisfaisant malgré une profitabilité en déclin et les différents types d'OPC luxembourgeois, y compris les fonds spécialisés et les SICAR, les fonds de pension et les véhicules de titrisation, ont réussi à augmenter assez sensiblement la somme des avoirs confiés à leur gestion. Cette bonne tenue du secteur financier dans son ensemble a aussi conditionné l'évolution des trois catégories de PSF, marquée de nouveau par l'arrivée de nombreux nouveaux acteurs et la disparition d'entités qui n'arrivent pas à atteindre la taille requise.

Pour le futur, les yeux sont essentiellement tournés vers la mise en œuvre de l'Union bancaire au niveau européen et sur l'importance d'asseoir le Luxembourg comme centre financier européen diversifié et doté d'un savoir-faire et d'une mentalité orientés vers l'international.

Les tendances en 2012 au niveau des différents segments de la place financière peuvent se résumer comme suit.

#### **Volet international du travail de surveillance**

L'année 2012 a été marquée, d'une part, par l'intensification de l'activité des autorités de surveillance européennes EBA, ESMA et EIOPA en vue d'une harmonisation des réglementations et de la mise en œuvre de normes techniques de réglementation et d'exécution et, d'autre part, par la décision du Conseil européen d'établir un mécanisme de surveillance unique des banques dans la zone euro (Union bancaire). La coopération entre autorités de surveillance nationales au sein des collèges de superviseurs pour les groupes bancaires transfrontaliers a également mobilisé beaucoup de ressources au niveau de la CSSF.

#### **141 établissements de crédit**

**Somme des bilans : EUR 735,06 milliards**

**Résultat net : EUR 3.538 millions**

Le nombre des banques a diminué de deux unités pour s'établir à 141 au 31 décembre 2012. Cinq banques ont commencé leurs activités en cours d'année tandis que six banques ont arrêté leurs activités et une banque a fusionné avec une autre banque de la place.

La somme de bilan agrégée s'est élevée à EUR 735,1 milliards fin 2012, soit une baisse de 7,3% par rapport à 2011. Cette baisse est partagée par 53% des banques de la place, dont la majorité fait partie de groupes bancaires établis dans la zone euro. Les réductions d'activités s'inscrivent dans le contexte macroéconomique peu favorable en Europe et reflètent la nécessité pour les banques européennes d'adapter leurs structures bilantaires à leur capacité à gérer et à supporter leurs risques. En outre, une partie significative de la baisse du bilan agrégé est due à deux groupes bancaires suisses qui, par le biais du Luxembourg, avaient placé des montants conséquents de liquidités en euro auprès du Système européen de banques centrales. Par contre, la hausse de la somme de bilan de certaines banques s'explique notamment par une reprise des activités ou le développement de nouvelles activités. Dans ce dernier cas, les banques concernées sont généralement originaires d'un pays tiers à l'UE.

Le résultat net dégagé par le secteur bancaire luxembourgeois a atteint EUR 3.538 millions (+42,1%). Cette hausse est cependant à nuancer. En effet, elle s'explique uniquement par les résultats mitigés que le secteur bancaire luxembourgeois avait connus en 2011 dans le contexte de la crise de la dette souveraine européenne. Tout au long de l'année 2012, les revenus opérationnels sont restés orientés à la baisse et les frais généraux ont continué à augmenter. Il s'ensuit une perte de profitabilité du secteur bancaire luxembourgeois.

---

**318 PSF (109 entreprises d'investissement, 124 PSF spécialisés, 85 PSF de support)**

**Somme des bilans : entreprises d'investissement : EUR 3,62 milliards ; PSF spécialisés : EUR 9,46 milliards ; PSF de support : EUR 1,01 milliards**

**Résultat net : entreprises d'investissement : EUR 319,4 millions ; PSF spécialisés : EUR 360,1 millions ; PSF de support : EUR 35,8 millions**

---

Avec 22 nouvelles entités agréées en cours d'année, contre 26 abandons de statut, le nombre des PSF toutes catégories confondues a reculé en 2012. L'évolution nette en nombre est ainsi devenue négative pour les entreprises d'investissement (-7 entités) et les PSF de support (-3 entités) tandis que la tendance à la hausse du nombre des PSF spécialisés s'est maintenue avec +6 entités.

La somme de bilan agrégée des entreprises d'investissement a atteint EUR 3,62 milliards au 31 décembre 2012 contre EUR 2,63 milliards fin 2011. Cette hausse de 37,5% s'explique principalement par la croissance considérable de la somme de bilan d'une entreprise d'investissement agréée en 2010. La somme de bilan agrégée des PSF spécialisés a légèrement évolué à la hausse en passant de EUR 9,42 milliards fin 2011 à EUR 9,46 milliards fin 2012 (+0,40%). Il en va de même pour la somme de bilan agrégée des PSF de support qui a atteint EUR 1,01 milliards au 31 décembre 2012 contre EUR 0,91 milliards à la fin de l'année précédente (+10,7%).

Les résultats nets des entreprises d'investissement ont augmenté de 7,8% sur une année ce qui s'explique en grande partie par la hausse importante du résultat net d'un acteur tandis que la majorité des entreprises d'investissement a renseigné un résultat net stable comparé à l'année précédente. Le résultat net agrégé des PSF spécialisés a connu une croissance modérée de l'ordre de 2,0% vu que la plupart des PSF spécialisés ont renseigné des résultats nets soit constants, soit en légère hausse par rapport à 2011. Pour les PSF de support par contre, les résultats nets ont chuté de 19,1% en passant de EUR 44,2 millions à EUR 35,8 millions au 31 décembre 2012.

---

### **5 établissements de paiement**

#### **5 établissement de monnaie électronique**

---

Le nombre des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique inscrits sur la liste officielle est en légère croissance dans un marché en développement qui cherche sa vitesse de croisière. La CSSF constate un intérêt certain de la part de plusieurs acteurs pour s'établir au Luxembourg dans ce créneau.

---

### **3.841 OPC**

#### **13.420 unités**

**Patrimoine global : EUR 2.383,8 milliards**

#### **180 sociétés de gestion**

---

En 2012, le secteur des OPC a connu une croissance des actifs nets gérés de 13,7% qui provient à raison de 42,8% des émissions nettes et à raison de 57,2% de l'impact positif des marchés financiers.

Le nombre des OPC a diminué de 0,1% (-4 entités) en cours d'année. Pris séparément, le nombre de fonds d'investissement spécialisés (FIS) a toutefois progressé de 8,1% (+111 entités). Les FIS représentent désormais 38,7% des OPC en termes de nombre ; en termes d'actifs gérés, leur part s'élève à 11,6%. En tenant compte des OPC à compartiments multiples, un total de 13.420 unités économiques était en activité au 31 décembre 2012 ce qui constitue un nouveau record.

Avec 180 entités en activité, le nombre des sociétés de gestion agréées conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux OPC a augmenté d'une entité suite à six nouveaux agréments et cinq retraits dus principalement à la réorientation ou à la réorganisation des activités des sociétés mères concernées.

---

### **276 SICAR**

**Somme des bilans : EUR 32,91 milliards**

---

Le nombre des sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) est resté stable par rapport à l'année précédente, les 24 nouveaux agréments en cours d'année étant contrebalancé par 24 retraits. La majorité des initiateurs des SICAR est d'origine française, suivis de ceux originaires de Suisse, d'Allemagne et du Luxembourg. En ce qui concerne la politique d'investissement, les SICAR ont une préférence pour le *private equity*.

---

### **32 organismes de titrisation agréés**

---

Le développement lent, mais continu de l'activité de titrisation, du moins quant à son volet agréé et surveillé, se poursuit avec sept nouveaux organismes de titrisation agréés en 2012. En tenant compte de deux retraits, le nombre d'organismes de titrisation a donc progressé de cinq unités en cours d'année.

---

### **14 fonds de pension**

---

Le secteur des fonds de pension a stagné en 2012 : suite à la liquidation volontaire d'un fonds de pension et vu qu'aucun nouveau fonds de pension n'a été agréé en cours d'année, le nombre des fonds de pension agréés est passé à 14 unités au 31 décembre 2012.

---

### **Emploi total dans les établissements surveillés : 44.004 personnes**

**(dont banques : 26.537 personnes, entreprises d'investissement : 2.662 personnes, PSF spécialisés : 3.046 personnes, PSF de support : 9.016 personnes, sociétés de gestion : 2.743 personnes)**

---

L'effectif total du secteur financier a progressé de 1,3%, soit de 576 personnes. La situation est cependant divergente selon les catégories d'acteurs de la place.

L'emploi dans le secteur bancaire a reculé de 0,6% au cours de l'année 2012. Une partie de cette baisse s'explique par le transfert d'activités de gestion de fonds d'investissement vers le secteur des PSF. À l'instar des transferts d'activités observés en 2011, ce transfert d'activités n'a pas d'impact sur le nombre total de postes de travail dans le secteur financier, mais en modifie uniquement la répartition entre professionnels du secteur financier. Un autre facteur majeur expliquant la diminution de l'emploi bancaire consiste en la restructuration et consolidation continue des activités suite à des fusions et acquisitions. Enfin, les sept banques ayant cessé leurs activités en 2012 ont également contribué à la baisse au niveau de l'emploi bancaire. Cette baisse n'a pas été compensée par les créations d'emplois au niveau des cinq banques qui ont débuté leurs activités en cours d'année.

Le nombre d'emplois au niveau des entreprises d'investissement a augmenté de 10,4% alors que l'effectif des PSF spécialisés a reculé de 2,6%. À l'instar de ce qui a été expliqué ci-avant pour le secteur bancaire, ces évolutions résultent en grande partie de transferts d'activités entre différentes catégories de professionnels du secteur financier qui n'ont pas d'impact sur le nombre total de postes de travail dans le secteur financier.

L'effectif des PSF de support a augmenté de 3,9% en raison notamment de recrutements.

L'effectif des sociétés de gestion a augmenté de 9,2% en 2012 ce qui ne correspond pourtant pas à une création nette d'autant d'emplois nouveaux. En effet, même si des emplois nouveaux ont été créés en vue de renforcer l'environnement organisationnel au sein des sociétés de gestion, l'évolution positive au niveau de l'emploi s'inscrit majoritairement dans un contexte de réallocation de personnel entre entités du secteur financier suite à des réorganisations et transferts d'activités au sein des groupes respectifs.

---

### **1.493 prospectus, prospectus de base et autres documents approuvés**

#### **660 émetteurs surveillés**

#### **0,95 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers**

---

Le nombre de dossiers introduits au Luxembourg pour l'approbation de prospectus à publier en cas d'offre au public ou d'admission à un marché réglementé a légèrement augmenté par rapport à 2011 (+3,25%).

La CSSF exerce la surveillance des émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et qui ont le Luxembourg comme État membre d'origine pour les besoins de la loi Transparence. Leur nombre atteint 660, dont 238 émetteurs luxembourgeois. La surveillance se traduit par un suivi général des informations réglementées à publier par les émetteurs et par l'*enforcement* de l'information financière, c'est-à-dire le contrôle de la conformité de l'information financière au cadre pertinent de présentation des informations, à savoir les référentiels comptables applicables.

En matière de surveillance des marchés et des opérateurs de marché, la CSSF a reçu en 2012 environ 0,95 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers qui permettent d'observer les tendances sur les marchés et de détecter d'éventuelles infractions. Dans le cadre de la loi relative aux abus de marché, la CSSF a ouvert deux enquêtes en matière de délits d'initiés et/ou de manipulation de cours et a traité 61 requêtes initiées par des autorités étrangères.

---

### **Supervision publique de la profession de l'audit**

---

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 31 décembre 2012, 68 cabinets de révision agréés et 219 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 55 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

Les réviseurs d'entreprises agréés et les cabinets de révision agréés sont soumis, pour les missions qu'ils effectuent dans les domaines du contrôle légal des comptes et des autres missions qui leur sont confiées par la loi à titre exclusif, à un examen d'assurance qualité organisé selon des modalités définies par la CSSF en tant qu'autorité de supervision.

---

### **610 réclamations de la clientèle**

---

En vertu de sa compétence spécifique en matière de traitement des réclamations de clients, la CSSF a reçu 610 réclamations au cours de l'année passée dont la majorité (62%) a porté sur des problèmes concernant les services de paiement. Les réclamations liées au *private banking*, quoiqu'en léger recul, occupent la deuxième place avec une part de 11% du total des dossiers de réclamation traités par la CSSF.

---

### 448 agents

### Frais de fonctionnement de la CSSF en 2012 : EUR 51,2 millions

---

L'année 2012 a été marquée par le renforcement continu des ressources humaines de la CSSF (+42 agents) afin de faire face à la charge de travail croissante découlant notamment de l'introduction de nouvelles exigences prudentielles, de la coopération entre autorités de surveillance, de la participation active aux travaux des instances internationales et, en général, de l'augmentation des volumes et de la complexité des produits financiers. S'y ajoutent encore les nombreux contrôles sur place qui s'imposent comme un pilier important de la surveillance prudentielle exercée par la CSSF.

Le rapport d'activités 2012 peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : [direction@cssf.lu](mailto:direction@cssf.lu), sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet [www.cssf.lu](http://www.cssf.lu). Une version anglaise du rapport sera publiée sur le site Internet au cours du mois de juin 2013.

Luxembourg, le 3 mai 2013

